

LES EVOLUTIONS DE L'ARBITRAGE CCI

RÈGLEMENT 2012

Diamana Diawara – *Conseiller adjoint*
Secrétariat de la Cour Internationale d'Arbitrage de la CCI

28 février 2014



International Chamber of Commerce

The world business organization

PLAN

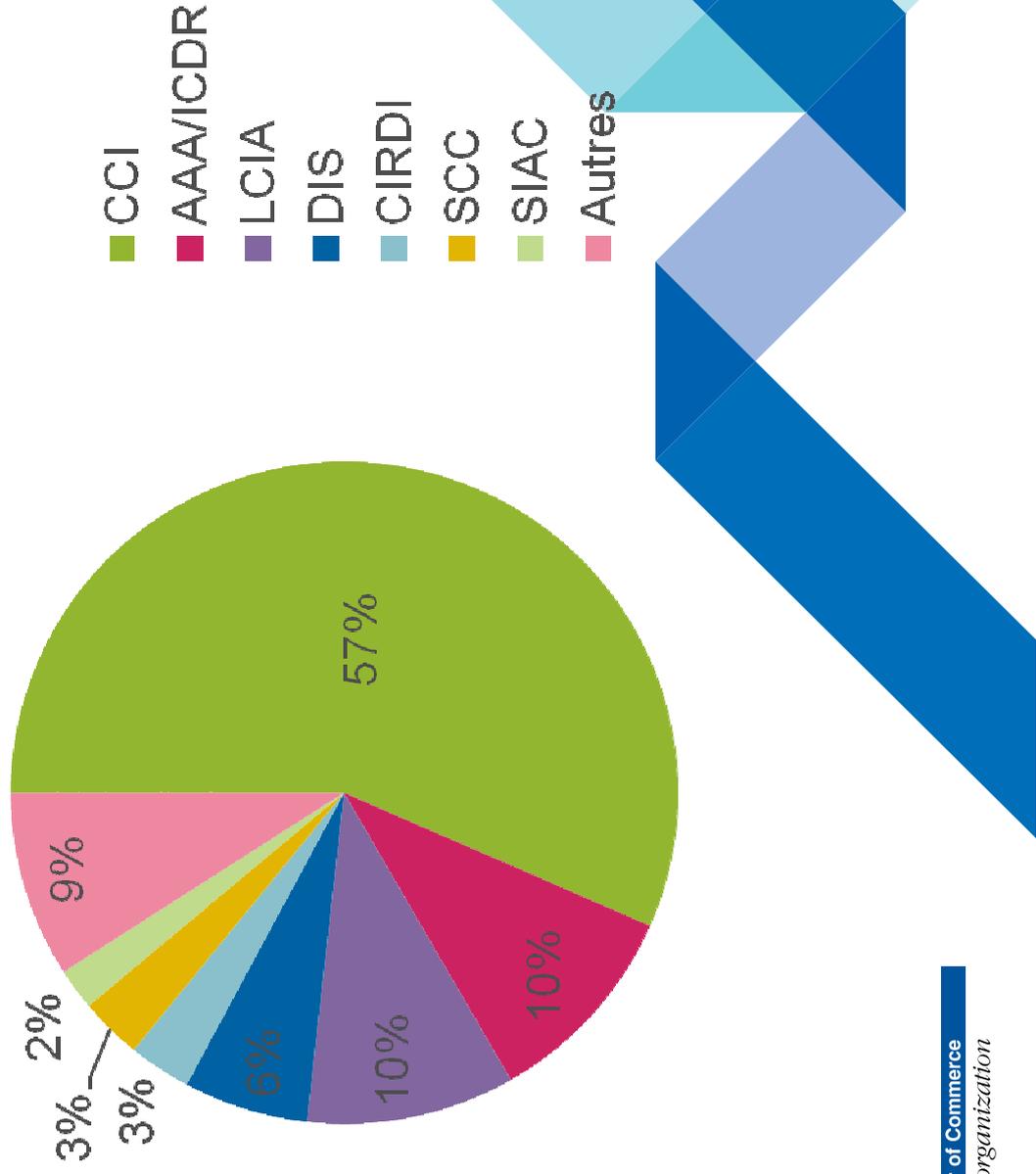


- I. Présentation générale de la Cour et statistiques de l'arbitrage CCI**
- II. Evolution du rôle du Secrétariat et de la Cour**
- III. Une nouveauté importante du Règlement 2012 : L'arbitre d'urgence**

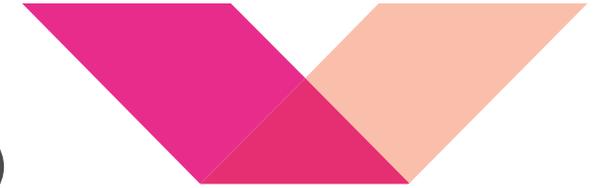
I. PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA COUR ET STATISTIQUES DE L'ARBITRAGE CCI



Institutions les plus utilisées par les grandes entreprises (2005-2010)



II. COUR INTERNATIONALE D'ARBITRAGE (1/5)



- **Fondée en 1923**
- **Nombre de nouvelles affaires: En 2009: 817. En 2010: 793. En 2011: 795.**
- **53 lieux d'arbitrage différents en 2010.**
- **Arbitres de 73 nationalités différentes en 2010.**
- **En 2010, 2 145 parties originaires de plus 140 pays.**

I. COUR INTERNATIONALE D'ARBITRAGE (2/5)

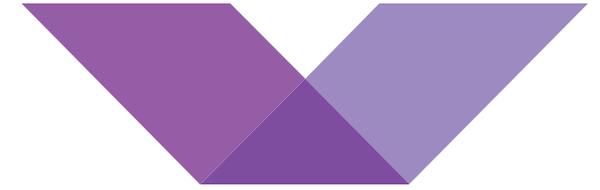


• 478 sentences ont été rendues et approuvées par la Cour en 2010 et 508 en 2011.

• Dans approximativement 10% d'affaires, au moins une partie est étatique ou paraétatique.

• Arbitrages CCI impliquant des parties africaines

I. COUR INTERNATIONALE D'ARBITRAGE (3/5)



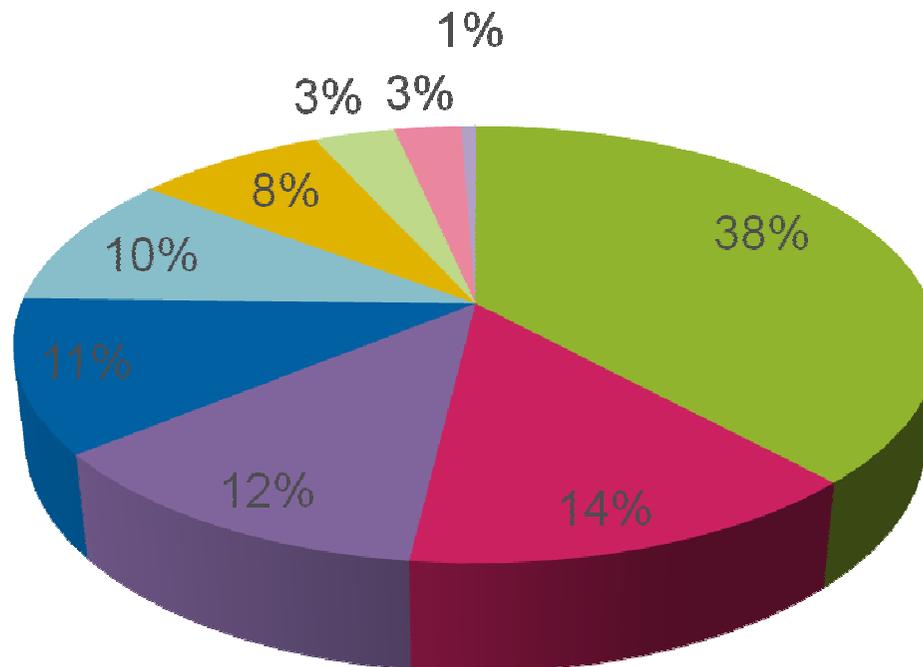
Nombre d'affaires enregistrées

I. COUR INTERNATIONALE D'ARBITRAGE (4/5)

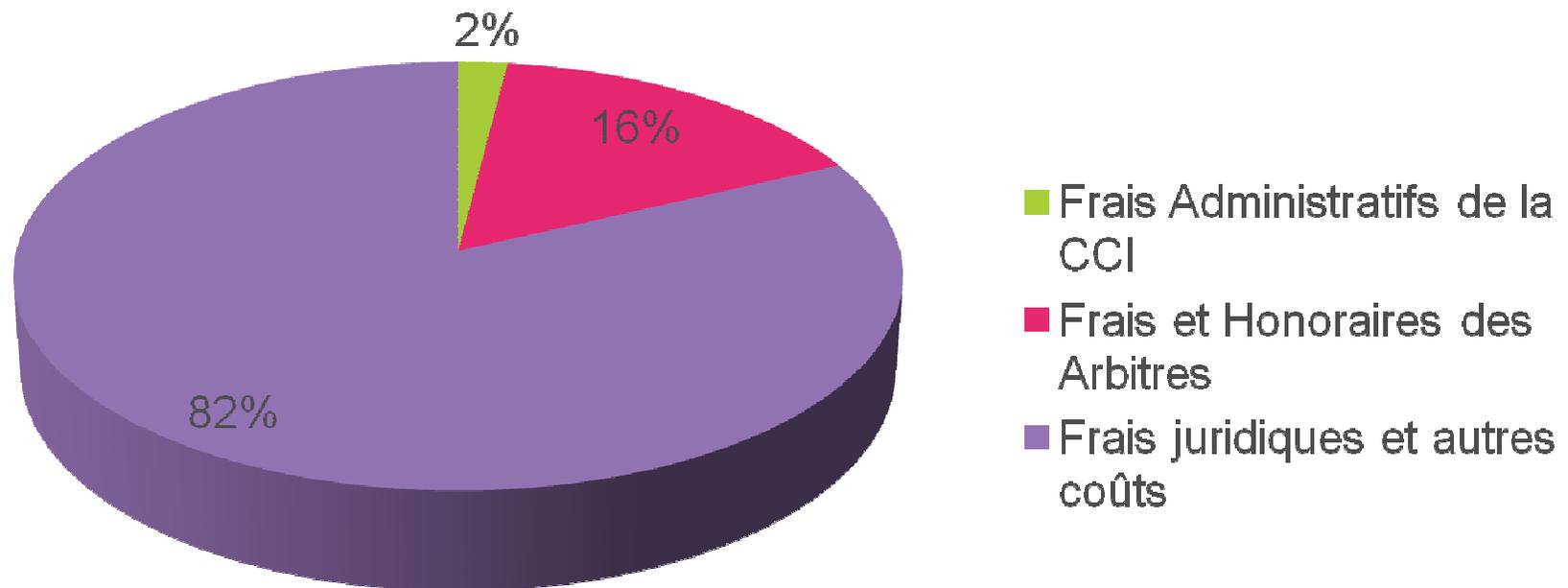


Origine des Parties (2010)

- Europe de l'Ouest et du Nord
- Amérique Latine et Caraïbes
- Europe Centrale et de l'Est
- Asie du Sud et de l'Est
- Amérique du Nord
- Asie Centrale et de l'Ouest
- Afrique Sub-Saharienne
- Afrique du Nord
- Océanie



I. COUR INTERNATIONALE D'ARBITRAGE (5/5)



II. EVOLUTION DU RÔLE DU SECRÉTARIAT ET DE LA COUR





II. EVOLUTION DU RÔLE DU SECRETARIAT ET DE LA COUR (1/7)

Deux Organes Principaux

- **Cour internationale d'arbitrage**
- **Secrétariat de la Cour**



II. EVOLUTION DU RÔLE DU SECRETARIAT ET DE LA COUR(2/7)

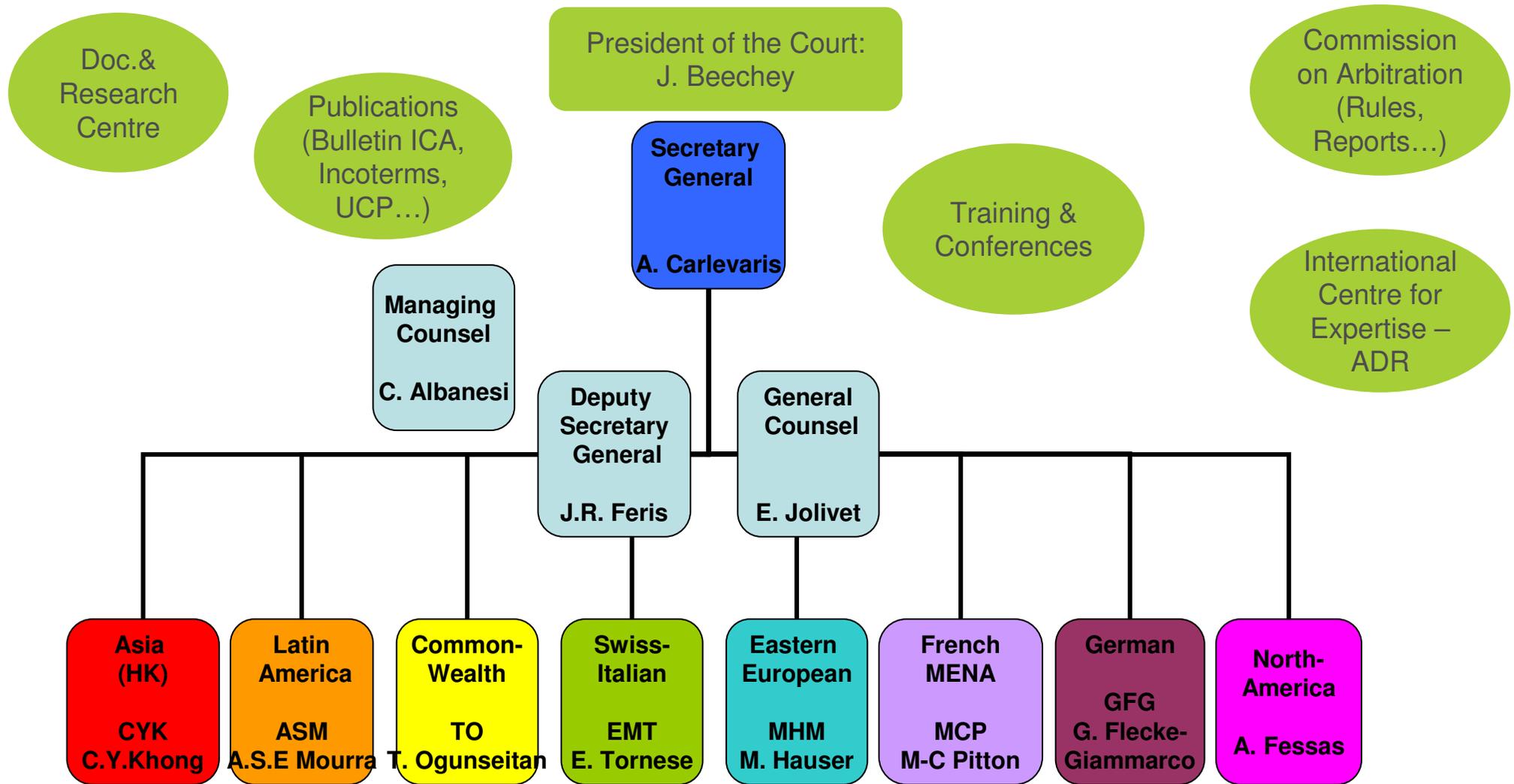
- **Approximativement 125 membres de 86 pays.**
- **Un Président (John Beechey) et 15 Vice-Présidents.**
- **Langues de travail de la Cour: le Français et l'Anglais + parfois sessions de la Cour en Espagnol et Allemand.**
- **Membres de la Cour sont nommés pour un mandat renouvelable de 3 ans par le *Conseil Mondial* (entité gouvernante de la CCI)**
- **Réunions de la Cour en Comités restreints et Sessions Plénières (principe de confidentialité de ces réunions)**



II. EVOLUTION DU RÔLE DU SECRETARIAT ET DE LA COUR(3/7)

- **7 équipes à Paris, 1 à Hong Kong et désormais 1 à New York.**
- **Environ 80 membres à temps plein.**
- **Administration quotidienne des affaires.**
- **Réponses aux questions des parties et des arbitres concernant la pratique de la Cour et l'application du Règlement CCI.**
- **Suivi du progrès des affaires.**
- **Rapports pour la Cour et suggestions de décisions procédurales à prendre.**
- **Préparation des rapports sur les projets de sentences pour l'approbation de la Cour.**

STRUCTURE DU SECRETARIAT





II. EVOLUTION DU RÔLE DU SECRETARIAT ET DE LA COUR (4/7)

Tribunal arbitral

- Tranche les litiges
- Gère l'affaire en consultation avec les parties
- Principes de rapidité et de diligence
- Principe du procès contradictoire
- Sentences partielles/intérimaires et finales

Cour et Secrétariat

- Ne tranchent pas les litiges, mais supervisent le travail du Tribunal arbitral et la procédure
- Importantes décisions procédurales
- Nominations, confirmations, récusations, remplacements d'arbitres
- Suivi des délais, prolongations
- Approbation des sentences
- Gestion du budget de l'affaire

Contrôle des arbitres

Plus de flexibilité accordée à la Cour pour nommer directement des arbitres



II. EVOLUTION DU RÔLE DU SECRETARIAT ET DE LA COUR (6/7)

Contrôle de la procédure

-Contrôle de l'application du règlement - Article 1

-Modifications afin de faciliter l'utilisation du Règlement pour les arbitrages d'investissement

-Décisions *prima facie* si l'arbitrage se poursuit - Article 6 (3):
Décision préalable du Secrétaire Général

-Fixation de Délai pour rendre la Sentence Prolongation des Délais – Articles 23 et 30



II. EVOLUTION DU RÔLE DU SECRETARIAT ET DE LA COUR(7/7)

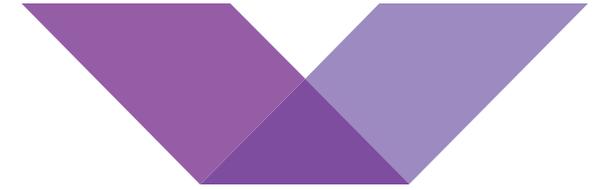
Contrôle des coûts

- **Les aspects financiers des affaires sont gérés exclusivement par la CCI**
- **Provision d'arbitrage fixée au début de la procédure - Article 36**
 - Fondée sur les montants en litige dans la procédure arbitrale (non pas sur le temps passé)
 - Prévisibilité des montants pour les parties et contrôle de la Cour / Secrétariat
- **Fixation de provision proportionnelle dans les affaires impliquant des parties multiples (article 36(6))**

III. UNE NOUVEAUTÉ IMPORTANTE DU RÈGLEMENT 2012 : L'ARBITRE D'URGENCE

Règles relatives à l'arbitre d'urgence

- Articles 28 et 29 du Règlement : Mesures conservatoires et provisoires
- Appendice V du Règlement : rôle du Président de la Cour
- Exécution de l'ordonnance de l'arbitre d'urgence



MERCI DE VOTRE ATTENTION

Diamana Diawara

diamana.diawara@iccwbo.org

www.iccarbitration.org